

Małgorzata Gmurczyk-Wrońska

Professeur de l'Institut d'histoire de l'Académie

Polonaise des Sciences

Condamnées à s'allier. La Pologne et la France à la fin de la Grande Guerre et dans l'immédiat après-guerre (1917-1921)

Pourquoi la France et la Pologne étaient-elles condamnées à s'allier ?

Pour les Polonais qui vivaient en France depuis des décennies, tout comme pour ceux qui y étaient arrivés pendant la Grande Guerre, les événements de l'année 1917 en Russie avaient amené une occasion exceptionnelle de renforcer les relations franco-polonaises. Selon eux, le fait que l'État français commence alors à soutenir leurs aspirations à l'indépendance, notamment par le décret de formation de l'armée polonaise en France du 4 juin 1917, ne faisait que confirmer la justesse de leurs calculs politiques. Puis, en 1918 et lors de la Conférence de la paix de 1919, leurs efforts pour obtenir le soutien de la France à leur cause commençant à apporter des résultats plus tangibles et se terminant en 1921 par la signature d'une alliance politique et militaire entre la Pologne et la France, l'année 1917 ne constituait que le début d'une route vers une alliance qui allait de soi. C'était-là une perception des événements issue d'une façon de penser traditionnelle héritée de leurs ancêtres qui avaient toujours considéré la France comme un État ami.

Mais, pour la France, la situation se présentait tout autrement. Après avoir perdu son allié russe à la fin de 1917, elle s'était tout d'un coup trouvée dans la situation de devoir reformuler sa politique étrangère à l'Est. À vrai dire, à la veille de la Grande Guerre, la question polonaise n'avait guère préoccupé l'opinion publique internationale qui s'était depuis longtemps habituée au fait que la Pologne soit rayée de la carte de l'Europe. Le système européen créé au début du XIXe siècle et l'alliance franco-russe avaient donné le sentiment d'une Europe stable. La question polonaise était donc considérée comme un problème de politique interne de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Mais la

Première Guerre mondiale avait tout détruit : l'alliance entre la France et la Russie avait disparu et tous les envahisseurs de la Pologne avaient été vaincus. La nouveauté de la situation explique d'ailleurs que les élites politiques d'Europe occidentale manifestèrent de grandes différences d'opinion sur la question polonaise, tant sur la création-même d'un État polonais indépendant que sur le tracé des frontières de la Pologne nouvelle et sur son rôle en Europe centrale.

L'intérêt accru de la France pour les affaires polonaises à la fin de 1917 résultait d'une part de la perte de son allié russe, d'autre part de sa ferme volonté d'affaiblir l'Allemagne au maximum. La France commença donc à modifier sa politique à l'Est de l'Europe et prit en compte, dans ses projets d'avenir, la possibilité d'inclure de nouveaux pays d'Europe centrale dans son système d'alliances. Georges-Henri Soutou écrit qu'à partir de la fin de 1917, les diplomates français développèrent « la théorie des « quatre piliers » pour contenir l'Allemagne à l'Est. Il s'agissait, après l'effondrement de l'allié russe, de s'appuyer sur une Pologne reconstituée, sur une Tchécoslovaquie créée de toutes pièces, sur une Yougoslavie réalisant les aspirations unitaires des Serbes et des Slaves du Sud de l'Autriche-Hongrie et sur une Roumanie considérablement agrandie ». Mais en 1917, il n'était question que de plans. D'ailleurs, le Premier ministre Georges Clemenceau qui soutint l'idée de la Pologne indépendante lors de la Conférence de la Paix, misait alors sur les États-Unis. C'est à partir de 1919 que la France revint à ce concept.

Il semble que dans l'immédiat après-guerre, la France n'ait jamais abandonné l'idée d'une alliance avec la Russie. Rappelons ici que l'alliance franco-russe créée au XIXe siècle pour contrer la menace allemande avait toujours constitué une priorité pour la France. C'est la révolution russe et l'arrivée des bolcheviques au pouvoir qui forcèrent la France à changer de politique à l'Est. À partir d'octobre 1917, et surtout à la veille de la conférence de la paix en janvier 1919, la politique française commença à évoluer sans que la France ne perdît pour autant l'espoir de voir se reconstituer une Russie démocratique avec laquelle elle pourrait renouer son alliance. Elle soutenait donc la Pologne contre l'Allemagne d'une part et, d'autre part, elle attendait que la situation à l'Est s'éclaircisse. Elle soutenait aussi les Russes blancs et tendait à construire un vaste front antibolchévique composé des États limitrophes de la Russie (Pologne, Finlande, Roumanie) pour faire tomber le régime bolchevique et retrouver le partenaire russe traditionnel. Mais cette tentative échoua : les Russes blancs furent battus par les bolcheviques et, en 1921, la Pologne signa un accord de paix avec les bolcheviques à Riga.

L'idée polonaise du rapprochement entre la France et la Pologne. Roman Dmowski, Erazm Piltz et d'autres

Roman Dmowski est connu pour sa conception selon laquelle l'indépendance de la Pologne devait être le résultat d'un processus évolutif. Son but était clair : gagner les pays de l'Entente à cette cause. Au début de la Grande Guerre, il n'avait collaboré qu'avec un seul des membres de l'Entente, c'est-à-dire avec la Russie. Il changea de tactique en automne 1915 en se dirigeant vers les autres, c'est-à-dire la Grande Bretagne, la France et l'Italie, et quitta la Russie pour venir dans ces pays – là.

Rappelons ici qu'en 1915, la Russie dut se retirer du territoire du Royaume de Pologne et qu'à partir de cette date, le territoire polonais fut occupé par les puissances centrales, c'est-à-dire par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ainsi, à partir de 1915, la Russie s'affaiblit en tant que membre de l'Entente et en tant que puissance maîtrisant la question polonaise. Selon la logique de Dmowski, cette nouvelle situation obligeait les membres de l'Entente à inclure la question polonaise dans leur jeu politique. Selon lui, le déplacement du front de l'Est survenu en 1915 avait donc commencé un processus d'internationalisation de la question polonaise.

Le 5 novembre 1916, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie proclamèrent un acte qui annonçait un plan de création d'une Pologne « indépendante ». Ce n'était là qu'une promesse vague, sans délimitation précise du territoire de la Pologne à venir. Mais l'Allemagne étant considérée comme le pays dominant dans le bloc des puissances centrales, il était évident que désormais, c'était elle qui jouait le premier rôle dans les affaires polonaises. Dmowski supposait que la France et la Grande Bretagne, du fait de leur lutte contre l'Allemagne, devaient réagir par rapport à cette situation. Sinon, la position de l'Allemagne en Europe centrale se renforcerait. Il faut reconnaître que Dmowski était spécialiste d'un type d'analyse extrêmement logique et qu'il avait bien interprété la politique des États de l'Entente.

Lors de plusieurs rencontres avec des diplomates français, anglais et italiens, Dmowski parla du danger que représentait la volonté allemande de dominer en Europe. Il conseillait alors de soutenir l'idée d'un État polonais indépendant et soulignait le besoin d'établir une Pologne indépendante face aux objectifs impériaux de l'Allemagne. Selon lui, l'intérêt politique et stratégique de la France était que la Pologne soit indépendante de l'Allemagne. Il indiquait aussi que la Pologne pourrait constituer à l'avenir une barrière contre l'accord russo-allemand. Il risqua même l'idée que soit la Pologne serait indépendante,

soit l'Europe serait «gouvernée à partir de Berlin». En 1917, Dmowski pensait que la Russie étant un pays faible, elle n'aurait plus d'influence sur les affaires polonaises. "Éliminant" ainsi la Russie de la compétition internationale et espérant le soutien français, plus tard, il écrivit : "La France, nous en étions sûrs".

En analysant les activités de Dmowski dans les États de l'Entente et surtout en France, il faut aussi se référer à la personne d'Erazm Piltz, dirigeant du parti réaliste et collaborateur de Dmowski, qui s'était rendu à Paris en 1915. Au début, Piltz était partisan de la collaboration avec la Russie, puis changea d'avis et vit la France en puissante protectrice des affaires polonaises. En août 1917, après la création le Comité National Polonais [CNP] et sa reconnaissance par la France en septembre 1917 comme «représentation polonaise officielle», il devint son représentant auprès du gouvernement français. Piltz essayait de présenter aux dirigeants français la Pologne et l'Europe centrale comme une zone importante pour leurs intérêts. Il les persuadait que la Pologne, en tant qu'allié de la France, pourrait prendre la place libérée par la Russie. Profitant de l'existence du Comité National Polonais et de l'évolution de la politique étrangère française, Dmowski et son camp, y compris Piltz, exercèrent donc une pression sur les dirigeants français pour les amener à inclure l'indépendance de la Pologne dans les buts de guerre des alliés. Cependant, ce but ne fut réalisé que lors de la conférence des Premiers ministres de France, de Grande-Bretagne et d'Italie du 3 juin 1918 à Versailles, quand ils prirent la décision de "la création d'une Pologne unifiée et indépendante avec accès à la mer comme l'une des conditions d'une paix juste et durable".

Au cours de la conférence de la paix de 1919 à Paris, Roman Dmowski et Ignacy Paderewski, alors premier ministre et ministre des affaires étrangères polonais, représentaient officiellement l'État polonais. Mais ce ne fut ni Dmowski, ni son camp politique qui conclut l'alliance avec la France. Ce fut fait par le camp de Józef Piłsudski. Mais avant de parler de Piłsudski, de son projet politique de gagner la France et de la signature de l'alliance franco-polonaise, je voudrais m'arrêter sur la question de l'attitude de la France envers la Pologne en 1919.

Georges Clemenceau et Stephen Pichon

Le premier ministre et ministre de la guerre, mais aussi président de la délégation française à la conférence de la paix à Paris en 1919, Georges Clemenceau, représentait une attitude amicale à l'égard de la Pologne. C'est notamment lui qui parla alors d'une Pologne

indépendante et forte comme nécessaire à la France et à l'Europe. C'est pour cette raison que le 2 septembre 1918, le CNP lui adressa une lettre où il l'assurait que la Pologne ne pourrait être créée qu'en association avec la France et ses alliées. Clémenceau y répondit le 5 septembre en ces termes : « La France fidèle à ses traditions et à son programme, et d'accord avec ses Alliés, n'épargnera rien pour ressusciter la libre Pologne selon ses aspirations nationales et dans le cadre de ses limites historiques ». Mentionnons aussi son intervention à la Chambre des Députés du 23 décembre 1919 où il déclara : « La France et la Pologne ont toujours été soudées par une ancienne affection qui n'a cessé de se montrer en toutes circonstances ; elles ont, dis-je, cet intérêt particulier qu'elles occupent une position stratégique singulièrement avantageuse à notre point de vue. Nous devons donc faire tous les efforts pour que la Pologne, dans la limite de ses justes demandes, ne n'ait pas besoin de le dire, reçoive toutes satisfactions ».

Cette opinion était partagée par son ministère des affaires étrangères, Stephen Pichon. Ainsi, le 20 décembre 1918, le Quai d'Orsay prépara une note disant : « La France a besoin de sécurité aux frontières orientales de l'Allemagne » (...) et « La Pologne est maintenant un diviseur entre le bolchevisme et la révolution allemande (...) La sécurité de la France exige qu'un fort pouvoir soit trouvé aux frontières orientales de l'Allemagne, et cette puissance peut être la Pologne ». Autrement dit, la France voulait que la Pologne joue le rôle d'allié contre l'Allemagne à la place de la Russie. De plus, la Pologne devait protéger l'Europe de la diffusion des idées révolutionnaires venues de Russie. C'était là un point important dans la politique étrangère de la France. Néanmoins, il faut bien noter qu'il y avait des contradictions à l'égard du problème polonais au sein du gouvernement français, et que même Clemenceau n'a pas toujours partagé le point de vue polonais (par exemple au sujet des relations polono-tchécoslovaques). Malgré ces réserves, le processus de rapprochement entre les deux pays avait commencé.

Le 15 janvier 1919, le ministre des affaires étrangères de la France, Pichon, adressa à Erazm Piltz, le délégué du Comité National Polonais auprès du gouvernement français, une note dans laquelle il disait que la Pologne pouvait être représentée par deux délégués à la conférence de Paris. Le moment décisif et très attendu fut la lettre que Pichon adressa le 23 février 1919 au premier ministre polonais, Ignacy Paderewski, pour l'informer que le gouvernement français avait officiellement reconnu l'État polonais indépendant. Cette reconnaissance de jure fut suivie, en mars 1919, par l'arrivée à Varsovie de l'ambassadeur français, Eugène Pralon, qui remit ses lettres de créance au chef de l'État polonais, Józef

Piłsudski, le 2 avril. Cependant, malgré le rapprochement des deux pays, l'attitude du gouvernement français à l'égard des nouvelles autorités polonaises organisées autour de Józef Piłsudski à Varsovie restait très réservée.

Józef Piłsudski : gagner la confiance de la France

Piłsudski avait toujours pensé que la France pourrait soutenir les aspirations des Polonais à l'indépendance. "Amoureux de Napoléon" et grand admirateur de ses compétences militaires, il avait analysé ses tactiques de bataille. Il utilisa même certains de ses concepts dans les batailles que la Pologne dut conduire pour conquérir son indépendance. Le grand politicien et grand stratège qu'était Piłsudski voyait dans la France un partenaire, ainsi qu'une puissance politique et militaire très importante pour la nouvelle Pologne. Cette conviction était visible chez lui dès le début de la Grande Guerre. À cette époque-là, tout en étant partisan de la coopération avec les puissances centrales, Piłsudski avait envisagé la possibilité de la victoire des pays de l'Entente à la fin de la guerre. C'est pour cette raison qu'il prit alors la décision d'attirer l'attention de l'Entente sur la question polonaise. En automne 1914, il envoya son ami, le célèbre avocat de la période tsariste, Stanisław Patek, à Paris et à Londres. Piłsudski lui avait confié la mission d'informer les politiciens de la France et de la Grande Bretagne que les Polonais luttèrent contre la Russie et non contre tous les pays de l'Entente. Patek s'entretint, entre autres, avec le ministre britannique des Affaires étrangères au Foreign Office, Edward Gray, et, en France, avec Georges Clemenceau qui, à cette époque-là, était dans l'opposition. Si la mission de Patek ne donna aucun résultat mesurable, il est néanmoins certain que des informations sur le but de l'action de Piłsudski avaient bien été transmises aux États de l'Entente.

Durant la guerre, la position de Piłsudski devint de plus en plus compliquée. Retenons quelques points significatifs. En 1914, en tant que dirigeant d'une des Légions Polonaises auprès des armées des puissances centrales, à savoir la Légion Ouest, Piłsudski luttait contre la Russie. À partir de 1917, il était à la tête d'une commission militaire au sein du Conseil d'État provisoire que les puissances centrales avaient créé après l'acte du 5 novembre. Piłsudski voulut alors que les Légions, désormais transformées en Corps auxiliaire polonais, soient subordonnées aux autorités polonaises, à savoir le Conseil d'État provisoire. Comme il n'en était rien et que la direction des Légions Polonaises restait entre les mains des autorités allemandes et autrichiennes, il renonça à sa politique de coopération avec les puissances centrales. C'est pourquoi, après avoir refusé de jurer fidélité aux empereurs allemand et autrichien, il fut condamné à la prison et envoyé dans la forteresse de Magdeburg.

Libéré au début de novembre 1918, il rentra à Varsovie pour former un gouvernement et commença de nouveau à attirer l'attention de l'Entente. Mais l'opinion internationale était défavorable envers Piłsudski. Il était toujours vu par la France, la Grande Bretagne et l'Italie comme un partisan de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. De plus, le Comité National Polonais étant très actif à Paris, les dirigeants français supposaient que c'était Dmowski et le CNP qui formeraient le gouvernement à Varsovie. Piłsudski dut donc faire de grands efforts pour convaincre Paris et les autres pays de l'Entente qu'il avait changé de conception dans sa recherche de partenaires pour son plan de création d'une Pologne indépendante et qu'il avait définitivement rompu avec les puissances centrales. En décembre 1918, il déclara à son entourage : «Nous dépendons des Alliés. Aujourd'hui, en tant que vainqueurs, ils sont les maîtres de la situation. Les frontières de la Pologne ne dépendent que d'eux. Nous avons besoin de la France». Mais pour gagner la France, Piłsudski devait collaborer avec le Comité National Polonais. Pleinement conscient de cette nécessité, à la veille de la conférence de la paix de Paris, il déclara : "Nous ne pouvons pas avoir deux délégations pour le congrès de la paix, nous ne pouvons pas donner le spectacle d'une double représentation". Afin de briser la résistance des Français et de chercher un accord avec le CNP, Piłsudski envoya à Paris ses délégués, Stanisław Hempel, Kazimierz Dłuski, Michał Sokolnicki, Antoni Sujkowski, Stanisław Thugutt, Leon Wasilewski, Stanisław Patek et Władysław Baranowski. La plupart d'entre eux participèrent à la conférence de la paix en tant que délégués de Piłsudski, Mais, d'abord et avant tout, ils préparèrent le terrain pour de futures négociations franco-polonaises en créant une nouvelle image de Piłsudski comme personne représentant l'autorité publique et chef d'État. C'était là un geste intelligent et très efficace. Car, grâce à cette délégation, Piłsudski réussit à briser les préjugés des décideurs français et des journalistes concernant sa coopération avec les États centraux pendant la Grande Guerre.

Il est difficile de dire quand Piłsudski commença à réfléchir sérieusement à la conclusion de l'alliance avec la France. Il semble très probable que cela eut lieu en automne 1920, après ses grandes batailles contre les bolcheviques.

Face à l'agression des bolcheviques

Avant la signature de l'alliance franco-polonaise, la Pologne dut résister seule à l'invasion des bolcheviques. Rappelons ici qu'au début des années 1920, les puissances victorieuses, en particulier le Royaume-Uni et la France, envisageaient le scénario de l'entretien de relations diplomatiques avec la Russie soviétique. À Londres, aussi bien qu'à Paris, la critique du conflit de la Pologne avec son voisin de l'Est devint donc de plus en plus

intense. Le 22 décembre 1919, lorsque les bolcheviques présentèrent à la Pologne une demande de négociations de paix, Piłsudski confia son plan de négociation avec les bolcheviques à Stanisław Patek, son ministre des affaires étrangères. Au début de 1920, Patek vint à Paris et à Londres, dans le but de tenir Piłsudski au courant de l'attitude de ces pays envers les bolcheviques ainsi que d'obtenir une aide militaire et bien entendu, une aide politique pour la Pologne en cas de lutte, aussi bien qu'en cas de négociation. Le 20 janvier 1920, Patek dit à Clemenceau : „Monsieur le Président, les derniers succès obtenus par les bolchevistes leur permettent de concentrer aujourd'hui toutes leurs forces sur leur front occidental. La ligne exposée à l'attaque qu'ils préparent est tenue par l'armée polonaise ainsi que par les armées des pays voisins de la Pologne, d'un côté la Roumanie, de l'autre les Etats Baltes. Il est donc indispensable de créer sur cette ligne un front défensif unique et puissant qui serait en état de résister victorieusement à toute attaque ». Mais l'Entente, et bien entendu la France, malgré son attitude antibolchevique, ne voulut pas s'engager officiellement dans le conflit polono-bolchevique. Le successeur de Clemenceau au poste du premier ministre, Alexandre Millerand, était tout aussi antibolchevique que son prédécesseur. Il espérait la chute des bolcheviques et la prise du pouvoir par la Russie Blanche. C'est pourquoi il soutenait le général Piotr Wrangel et s'efforçait de construire un large front antibolchevique. Ce n'est donc qu'après la chute du gouvernement Wrangel en automne de 1920 que Paris commença à perdre espoir dans la réactivation de l'alliance avec la Russie et décida d'introduire dans son plan de politique étrangère la variante des petits alliés à l'est qui comprenait l'alliance avec la Pologne.

Cependant il convient de noter que, face à l'agression bolchevique contre la Pologne et au risque de chute de l'État polonais, dès le 29 juillet 1920, le gouvernement français avait adopté une résolution déclarant que «la France ne permettra pas que son allié - la Pologne », soit détruit.

On peut même dire que, dans une certaine mesure, le gouvernement français soutint militairement la Pologne dans la guerre contre les bolcheviques. Rappelons ici qu'à partir de 1919, une Mission militaire française séjournait en Pologne et coopérait avec les autorités militaires polonaises, y compris avec Piłsudski. Cette Mission constituait une base de collaboration dans les domaines de la stratégie et de la tactique franco-polonaise. Déjà en 1917, sur décret du président de la République française, Raymond Poincaré, une armée polonaise avait été créée en France. Il s'agit de la fameuse Armée bleue composée d'environ 68 000 hommes et dirigée par le général Józef Haller qui fut transportée en Pologne à partir

d'avril 1919, pour être incorporée dans l'armée polonaise qui luttait déjà contre les bolcheviques. Ces faits relèvent du domaine de la coopération militaire entre la France et la Pologne. Mais pour créer une alliance, il était nécessaire d'arriver à un rapprochement politique entre les deux pays.

En automne 1920, la situation politique et militaire se stabilisait en Europe centrale, mais aussi à l'est. En effet, la Pologne qui venait de battre les bolcheviques commençait à négocier la paix avec eux et finissait de tracer ses frontières. C'est à ce moment-là que le gouvernement Wrangel tomba et que la France perdit son allié russe. Après les turbulences de la Grande Guerre, arrive donc l'époque de la paix en Europe. La Pologne comme la France eurent alors besoin d'un nouveau système de sécurité. Le projet de la France était d'établir un système d'alliances en Europe centrale et orientale permettant de parer à la renaissance du danger allemand, mais aussi de créer une barrière contre l'expansion bolchevique. Au cœur de ce système qui comprenait les pays de la Petite Entente, c'est-à-dire la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, la Pologne était considérée comme le principal "allié de revers".

Vers l'alliance

Les Français prirent leurs distances envers les pourparlers de paix polono-soviétiques à Riga. Ils n'eurent pas de position officielle sur les préliminaires de paix signés en automne de 1920, ni plus tard après que la paix fut signée à Riga en mars 1921. Cependant, tout en gardant ses distances face à la question des relations polono-soviétiques, Paris devait accepter la frontière polonaise à l'Est et commencer à mettre en œuvre son plan pour maintenir son influence en Europe centrale et inclure la Pologne dans le bloc antiallemand. Cette mise en œuvre était favorisée par les efforts des sphères économiques et militaires françaises qui voulaient investir dans les territoires polonais, voire dans le pétrole de Galicie. Les pourparlers économiques franco-polonais commencèrent dès la fin de 1920. Néanmoins, il faut noter que les cercles militaires conduits par le maréchal Ferdinand Foch pensaient qu'il était trop tôt pour s'associer à l'État polonais, son armée ayant besoin de temps pour être en capacité de faire contrepoids à l'Allemagne. Le Quai d'Orsay, lui aussi, gardait une certaine distance envers le projet de signer une alliance avec la Pologne et surtout d'y inclure une convention militaire. Le rôle décisif fut joué par le président Alexandre Millerand, le chef de l'état-major général Edmond de Buat et par les milieux industriels français intéressés par la recherche de nouveaux marchés.

Les négociations franco-polonaises visant à conclure une alliance commencèrent à la demande du gouvernement polonais. Le 1er janvier 1921, le général Kazimierz Sosnkowski, ministre de la guerre, dans une conversation avec le général Henri Niessel, le chef de la mission militaire française en Pologne, aborda la question de la conclusion d'une convention militaire franco-polonaise. L'objectif principal de Sosnkowski était d'obtenir une garantie d'assistance militaire de la France en cas d'agression allemande ou bolchevique contre la Pologne.

Józef Piłsudski, en tant que chef de l'Etat, se rendit à Paris au début du mois de février 1921, juste avant la signature de l'alliance franco-polonaise. Avant de partir pour Paris, il dit à son collaborateur Władysław Baranowski : «L'affaire est finalement décidée et je suis vraiment heureux que notre relation avec la France soit, comme nous devons nous y attendre, prévue au terme d'accords spécifiques à chaque domaine». Piłsudski et son camp politique avaient donc finalement réussi à gagner la confiance de la France.

À Paris, Piłsudski était accompagné par Eustachy Sapieha, le ministre des Affaires étrangères, et le général Kazimierz Sosnkowski, ministre de la guerre. La question de la conclusion de l'alliance fut décidée lors d'une conversation directe entre Piłsudski et Millerand. Le chef de l'État polonais ne fut reçu que trois jours en France, mais ces trois jours-là furent très importants. Le général Buat nota dans son journal du 2 au 6 février : «Visite du général Piłsudski, chef de l'Etat polonais (...) Longs entretiens avec le ministre de la guerre – Sosnkowski – qui voudrait bien unifier son armement – très disparate – en réclamant de nous tout ce qui lui est nécessaire. Dans l'état actuel de nos finances, on se demande vraiment comment nous pourrions livrer tout ce matériel à crédit (...). Piłsudski est un ancien conspirateur qui m'a semblé fort érudit. (...) Il s'est montré parfaitement confiant avec moi, la glace a été brisée tout de suite». Ensuite Piłsudski quitta Paris en y laissant le ministre Sapieha et le général Sosnkowski qui signèrent l'accord politique et la convention militaire le 19 février 1921.

Finalement, la France et la Pologne conclurent une alliance à deux volets : un accord politique et une convention militaire secrète. L'accord politique abordait les questions de coopération au niveau de la politique étrangère des deux pays en général. Il contenait aussi une clause économique qui conditionnait la signature de ce traité. Dans le texte de cet accord, on peut lire : «1) Afin de coordonner leurs efforts pacifiques, les deux Gouvernements s'engagent à se concerter sur toutes les questions de politique extérieure intéressant les deux États et relatives au règlement des relations internationales dans l'esprit des traités et

conformément au Pacte de la Société des Nations. 2) Le relèvement économique étant la condition primordiale du rétablissement de l'ordre international et de la paix en Europe, les deux Gouvernements s'entendront à cet égard en vue d'une action solidaire et d'un mutuel appui. Ils s'emploieront à développer leurs relations économiques : des accords spéciaux et une convention commerciale seront conclus à cet effet. 3) Si, contrairement aux prévisions et aux intentions sincèrement pacifiques des deux Etats contractants, ceux-ci ou l'un des deux se voyaient attaqués sans provocation de leur part, les deux Gouvernements se concerteraient en vue de la défense de leur territoire et de la sauvegarde de leurs intérêts légitimes, dans les limites précisées dans le préambule. 4) Les deux Gouvernements s'engagent à se consulter avant de conclure de nouveaux accords intéressant leur politique en Europe Centrale et Orientale. 5) Le présent accord n'entrera en vigueur qu'après la signature des accords commerciaux actuellement en cours de négociation ».

La convention militaire parlait de coopération militaire en cas de guerre. Tourné contre l'Allemagne, cet accord prévoyait une aide non définie et non automatique en cas d'agression de la part de l'Allemagne. Il prévoyait aussi une aide matérielle en cas d'attaque soviétique. Cette alliance politique et militaire joua donc, du moins à court terme, un rôle de protection de la Pologne surtout contre le danger allemand, mais aussi, dans une certaine mesure, contre le danger soviétique.

L'accord politique et la convention militaire entrèrent en vigueur de façon formelle en février 1922, avec la signature de l'accord commercial.

Soulignons que les intérêts économiques français en Pologne étaient considérables et que la France y devenait un très grand investisseur. Rappelons ici que la présence de capitaux français sur le territoire polonais dépendant de la Russie (c'est-à-dire dans l'ancien Royaume de Pologne) remonte à la fin du XIX siècle, puisque l'alliance franco-russe était favorable à l'exportation des capitaux français. Après la Grande Guerre, grâce aux accords commerciaux de 1922 qui réglaient la participation du capital français en Pologne, le capital français commença aussi à s'installer dans les puits de pétrole de Galicie et dans les mines de Silésie.

Pour récapituler, on peut souligner que, pour la France, dans les domaines politique et militaire, la Pologne n'était qu'un allié de revers contre l'Allemagne et, de surcroît, un allié qui suscitait beaucoup de réserves au Quai d'Orsay. Mais elle jouait un rôle très important pour les investisseurs français. En revanche, pour la Pologne, l'alliance avec la France,

puissance victorieuse, constituait un facteur essentiel de sa politique étrangère, car la Pologne avait absolument besoin d'un partenaire parmi les puissances européennes.